



RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE
COMMUNE DE WATERMAEL-BOITSFORT

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

Présents

Cécile Van Hecke, *Président* ;
Olivier Deleuze, *Bourgmestre* ;
Odile Bury, Hang Nguyen, Benoît Thielemans, Jean-François de Le Hoye, Cathy Clerbaux, Marie-Noëlle Stassart, Daniel Soumillion, *Échevin(e)s* ;
Philippe Desprez, David Leisterh, Sandra Ferretti, Gabriel Persoons, Martin Casier, Alexandre Dermine, Aurélie SAPA FURAHA, Joëlle Van den Berg, Laura Squartini, Rachida Moukhlis, Félix Boudru, Florence Lepoivre, Christine Roisin, Laurent Van Steensel, Victor Wiard, Miguel Schelck, Joëlle Mbeka, Blanche de Pierpont, *Conseillers* ;
Etienne Tihon, *Secrétaire communal*.

Excusés

Jan Verbeke, Jos Bertrand, *Conseillers*.

Séance du 24.11.20

#Objet : Rapport d'activité 2019 - Le Petit Propriétaire - Présentation : Benoît Thielemans#

Séance publique

Le présent rapport annuel présente la participation en tant qu'Administrateurs de Benoît Thielemans au CA, du 1er janvier au 31 décembre 2019.

Breve présentation du Petit Propriétaire

Fondée le 19 février 1951 à Etterbeek, la société anonyme Le Petit Propriétaire, a pour objet le crédit social. Grâce à la garantie régionale, le crédit social permet de bénéficier de taux des plus avantageux pour toute la durée de l'emprunt, si le projet l'emprunteur remplit certaines conditions.

Les prêts doivent destinés exclusivement à l'achat, la construction, la conservation et la transformation d'habitations sociales ou assimilées dans la Région de Bruxelles-Capitale..

Une habitation unifamiliale est considérée comme sociale ou assimilée lorsque, elle répond aux normes fixées par la Région de Bruxelles-Capitale pour le prix d'achat, la valeur vénale, la surface bâtie, la superficie et le prix du terrain.

Réunions tenues en 2019

CA du 12 mars 2019

CA du 03 avril 2019

AG ordinaire 03 avril 2019

CA du 03 septembre 2019

Activités et résultats de la société en 2019

Aucun prêt n'a pu être attribué, faute de funding.

34 prêts étaient en cours au 31 décembre 2019 pour un montant de créances de 3.016.908,97 €.

Les remboursements par nos emprunteurs au cours de l'exercice 2019 ont été de 814.810,36 €.

Ce montant comprend 439.087,96 € au titre de mensualités et 375.722,40 € au titre de remboursements anticipés totaux.

Le compte de résultat présente une perte de 135.752,75 €. La perte s'explique d'une part à cause des pertes subies suite à des ventes forcées qui ont eu lieu en cours d'année, et d'autre part du fait de notre interdiction d'effectuer des remboursements anticipés de notre funding auprès des banques alors que nos clients nous remboursent anticipativement étant donné les taux trop élevés qu'ils ont chez nous.

La perte de l'exercice ne met nullement en péril la continuité de l'exploitation de la société. La perte de

l'exercice est absorbée par les résultats reportés et la trésorerie permet de faire face aux échéances futures.

Activité du représentant de la Commune de Watermael-Boitsfort au CA en 2019 :

Benoît Thielemans, administrateur, a participé à 1 CA et à l'ag.

Le Conseil prend connaissance.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE,
PAR LE CONSEIL,

Le Secrétaire communal,
Etienne Tihon

La Présidente,
Cécile Van Hecke

POUR EXTRAIT CONFORME
Watermael-Boitsfort, le 25 novembre 2020

Le Secrétaire communal,

Le Bourgmestre,

Etienne Tihon

Olivier Deleuze